



Bulletin municipal janvier 2022

Chères Vézinoises,
Chers Vézinois,

En cette fin d'année 2021 nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin municipal qui retrace les activités de notre commune ainsi que les événements à venir.

Une fois encore l'épidémie de la covid 19 reste d'actualité et reprend de la vigueur en cette période de fin d'année. C'est à l'école Jean Monteillet où deux classes ont dû être fermées à la suite de cas positifs. Il est donc nécessaire d'être très vigilants et de prendre toutes les précautions pour nous protéger de ce fléau.

Une fois encore nous déplorons de ne pas pouvoir réaliser la cérémonie des vœux avec son moment de convivialité envers la population comme nous le faisons par le passé. Mais nous ne manquerons pas d'organiser un moment de rencontre lorsque la situation sanitaire le permettra.

J'ai une pensée particulière pour le milieu associatif qui ne peut réaliser de manifestations comme il pourrait le faire.

L'année 2021 a été marquée par l'inauguration de la *Maison France Services* au mois d'août dernier en présence de Madame la Préfète. Ce nouveau service offert à la population connaît un franc succès pour lui apporter de l'aide dans toutes les démarches administratives courantes.

Ce sont aussi les travaux de rénovation du bâtiment de la mairie qui arriveront à leur terme dans les prochaines semaines.

En ce qui concerne les travaux à venir, il s'agit de la mise en sécurité du carrefour situé au-dessus de la

mairie et de la sortie du lotissement de l'Œil bleu. Quant au déploiement de la fibre optique, l'année 2022 sera marquée par des travaux importants ; travaux qui ont pris du retard en raison des tracés et de l'infrastructure qui nous ont été proposés. Voilà donc pour les grandes lignes en perspective pour 2022. Vous trouverez dans ce bulletin plus d'informations sur l'actualité des travaux.

Mais aussi en début d'année 2022, vos conseillers municipaux vont se pencher sur deux dossiers importants pour le développement de notre commune. Il s'agit du plan d'eau et des locaux santé. Des groupes ont été constitués pour mener à bien ces dossiers en partenariat avec les services du Département et de l'Etat.

A présent, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2022, à vous, à vos familles, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères.

Que 2022 soit signe de bonheur, de réussite et de bonne santé. Je partage aussi la peine de toutes

les familles touchées par la disparition d'un être cher ou touchées par la maladie ! Je vous adresse aussi beaucoup de réconfort et de soutien.

Sur ces quelques mots, je vous laisse maintenant découvrir les moments forts de notre commune, ainsi que son actualité et les projets à venir.

Prenez-soin de vous et de vos proches.

BONNE et HEUREUSE ANNEE à tous !

Daniel Ayrinhac



2

Bienvenue à France Services



France services

Labellisée depuis juillet, la mairie connaît un fort succès de ses services « France Services ». De la carte grise aux finances publiques, en passant par les prestations CAF, tous les partenaires ont connu à ce jour au moins une demande. Les deux ordinateurs en libre accès pour les démarches administratives sont quant à eux régulièrement utilisés.

A ce jour, *France Services* a répondu à 97 demandes.

- 65% de ces demandes se sont faites en visites spontanées, en présentiel, pouvant déboucher sur une deuxième visite avec rendez-vous.
- 23 % sur rendez-vous,
- le reste : par téléphone (demande d'informations générales par téléphone ou mail),
- 40 % des demandes sont en lien avec l'ANTS (Immatriculation, permis de conduire, identité),
- 20 % en rapport avec les impôts,
- 15 % liées à la Caisse d'Assurance Maladie.
- environ 20 visites pour un accès aux postes informatiques et imprimantes.

Le 10 décembre a eu lieu une journée de présentation du site internet de la MSA où chaque personne préalablement inscrite a pu venir découvrir l'outil et apprendre à y faire ses démarches en présence d'un agent de la MSA spécialement venu à cette occasion.

Il est aussi important de noter qu'un partenariat a été mis en place avec le Crédit Agricole.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Marine et de Coralie pour prendre rendez-vous.

Rappel des horaires d'ouverture :

lundi et jeudi en continu de 8h30 à 17h30

mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

mercredi de 9h00 à 12h00

mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

Contact mairie de Vezins : tél. 05.65.61.87.09

3

Réfection du bâtiment de la mairie

L'année 2021 a été riche en travaux sur la commune avec notamment la mise en accessibilité du bâtiment de la mairie. Cette mise en accessibilité a également permis la labellisation *France Services* dont nous vous avons parlé dans le précédent bulletin municipal.

Le second semestre a marqué le début des travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie. C'est d'abord l'entreprise *Malaval Electricité* qui est intervenue pour changer les systèmes de chauffage des logements et d'une partie de l'école afin de réaliser des économies d'énergie. L'entreprise *Centre Alu* de Pont de Salars a ensuite changé toutes les huisseries du bâtiment ainsi que les portes palières des quatre logements.

Un interphone a été posé pour des mesures de sécurité. Pour terminer, l'entreprise *Benech* aura en charge les peintures de la cage d'escalier afin de terminer ce programme d'investissement en beauté. Deux logements seront disponibles à la location en début d'année : un T3 et un T4.



Le montant total de ces travaux prévu pour 161 760€ HT - financés à hauteur de 80% par les subventions - ont mobilisé le concours du Département, de la Région et également de l'Etat grâce au Plan de relance. Une belle opération menée à bien grâce à une veille constante des fonds mobilisables, afin de toujours faire avancer Vezins à moindres frais pour la commune.



4

Travaux d'entretien des routes et des chemins

Voirie

1. Modernisation

L'année 2021 a été une année de transition pour permettre de terminer les travaux engagés de 2019 et de 2020. C'est un choix de l'intercommunalité.

Des travaux ont été réalisés sur les routes de Bous-sac et de Laisserac par l'entreprise *Conte TP*, ainsi que dans le village des Violettes du Ram.

2. PATA (point à temps automatique)

Ces travaux, qui consistent à appliquer une couche d'émulsion de bitume et de gravillons sur des parties de chaussée faiblement endommagées, ont été réalisés fin septembre sur les routes de notre territoire.

3. Fonctionnement

Des travaux de débroussaillage sont en cours de réalisation par l'entreprise *Didier Fabre* pour une partie, et l'autre partie est réalisée par l'employé communal.

Des panneaux de signalisation sont en commande auprès de l'entreprise *Signogire* à Rodez.

Des travaux de curage des fossés sont à prévoir au printemps.

Assainissement collectif

La vidange des stations de Vezins et de La Clau (bac à graisse) a été réalisée par l'entreprise *CAUVI Assainissement* de Millau et, pour l'entretien régulier, par l'employé communal qui assure un passage hebdomadaire.

Informations

- A la suite du remaniement du conseil municipal, Daniel Jalbert et Patrick Batendier ont en charge toute la partie technique et travaux. Pour le fonctionnement de ce service, ils effectuent ensemble une revue hebdomadaire et ils interviennent chaque fois que cela est nécessaire.
- Les travaux de rénovation du bâtiment de la mairie sont en cours de finition pour être terminés en fin d'année 2021.



5

Entretien des cimetières

Si les familles ont à cœur de fleurir les tombes de leurs proches à la Toussaint, nous tenons aussi à remercier Paul Douls, seul agent communal, qui entretient régulièrement nos cimetières avec zéro pesticide.

Une parcelle vient d'être acquise en bordure du cimetière du Roucou afin de pouvoir l'agrandir. Une réflexion est menée quant à la création d'un parking.



6

Distribution des sacs poubelles

Les sacs poubelles qui vous permettent de réaliser le tri sélectif ont été distribués le 8 décembre 2021.



ALERTE ALERTE

Nous tenons à vous alerter sur les déchets indésirables retrouvés à l'entrée de la station d'épuration de Vezins (lingettes, gants, serviettes hygiéniques jetables)

En effet, les matières qui les composent ne se désagrègent pas comme le papier toilette et finissent par boucher les tuyaux des réseaux d'assainissement et entraver le bon fonctionnement de la station d'épuration. Ces matières mettraient 450 ans pour se désagréger dans la nature.

Il relève donc de la salubrité publique de jeter les masques chirurgicaux, les gants à usage unique et les lingettes dans une poubelle fermée.

Sauver la planète n'est pas une affaire d'État, c'est d'abord une affaire de responsabilité personnelle pour que la nature soit accueillante pour les générations futures.

Soyons donc tous vigilants !

Saint-Amans du Ram

Une nouvelle partie de la toiture de l'Église de Saint-Amans du Ram a été refaite avec le concours de l'architecte des bâtiments de France. Financés à hauteur de 60%, ces travaux se sont élevés à 15 565 € HT.

Les six églises de la commune font régulièrement l'objet de travaux d'entretien. La commune a signé un contrat de maintenance avec l'entreprise CAMPA qui assure la surveillance de l'état de ces dernières. Onéreux, ces travaux ne sont pas toujours réalisés dans l'immédiat, mais sont toujours pris en considération par l'équipe municipale soucieuse de la sauvegarde de notre patrimoine.



VEZINS : UN AVENIR SOLAIRE

Le conseil municipal du 3 novembre a approuvé la convention du groupement de commandes pour l'équipement photovoltaïque de toiture de bâtiments publics.

En effet, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses et les Communautés de communes qui le composent sont engagés dans une politique locale de l'énergie très ambitieuse. Celle-ci vise à la fois à réduire de manière importante la consommation d'énergie et à accroître la production d'énergie locale à partir de ressources renouvelables, stratégie réaffirmée récemment à travers le Plan Climat Air Energie Territorial. Le soleil constitue une ressource importante du territoire, aujourd'hui peu valorisée, ce qui permet d'envisager le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur les édifices publics.

Une étude de potentiel sur les toitures de ceux de Vezins permet d'envisager une installation de panneaux solaires sur La Poste, la gendarmerie, l'ancienne gendarmerie et le garage communal.

Pour réduire le coût de l'opération, un groupement de commandes est souhaitable. Dans ce contexte, et à la suite des pré-études conduites, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses propose de l'organiser et de coordonner les commandes.

La délibération prise en conseil municipal est consultable en mairie et sur le site de la mairie : www.vezins-de-levezou.fr

Il est rappelé que l'utilisation des salles communales (Espace Vézinois, salle des associations, vestiaires, salle des arcades, salle du Roucous...) est soumise à réservation en amont auprès du secrétariat de mairie et que celles-ci doivent être rendues propres.

Un nouveau défibrillateur connecté a été installé à l'entrée de l'Espace Vézinois. Il vient en complément de celui déjà présent dans le hall d'entrée du bâtiment de La Poste et de celui sous le restaurant Aux Sources du Viaur à La Clau.





C'est parti et bien parti pour cette nouvelle année scolaire. Cinquante quatre élèves sont inscrits et le personnel enseignant reste inchangé. La classe de Madame Bounhol et de Madame Leblanc accompagnées de Dany compte 24 élèves PS1 PS2 MS et GS. La classe de Madame Bourdais compte 16 élèves CP et CE1. Enfin, la classe de Madame Leignel compte 14 élèves CE2 CM1 et CM2.

Comme chaque année, les séances de sensibilisation à l'occitan ont débuté après les vacances de Toussaint avec l'inter-

venante Madame Villaret pour toutes les classes.

Tous les enfants ont aussi repris le chemin de la bibliothèque où ils peuvent emprunter un livre tous les quinze jours.

Une semaine musique, une sortie cinéma, un concert à la MJC de Rodez, des ateliers divers sont au programme de cette année.

Malheureusement, les séances de piscine ne pourront pas avoir lieu en raison de travaux à la piscine municipale de Millau et du protocole sanitaire.

Les enseignantes préparent ar-

demment le grand voyage pour les enfants du CP au CM2 qui devrait se dérouler au Grau d'Agde au mois de mai.

Nous souhaitons et espérons qu'il pourra avoir lieu, ainsi que toutes les sorties et activités prévues.

Avant les vacances de décembre, le Père Noël a distribué à tous les enfants un petit cadeau et des chocolats pour les féliciter d'avoir bien travaillé, d'avoir été sages.

Bonne continuation à tous, enfants, parents et équipe enseignante.



Monument aux morts de Samedi 20 mars 2021

Malgré le contexte sanitaire, le comité de la FNACA a choisi de relever la tête et de tout mettre en œuvre afin d'être à la hauteur des attentes de ses membres et de la population. Il a tenu à maintenir un certain nombre d'activités et surtout les cérémonies commémoratives, notamment le 20 mars à Vezins, le 8 mai à Ségur, le 20 août au Mémorial du Lévézou, le 13 novembre pour l'inauguration de la stèle du Baraquet, suivie de la cérémonie au monument aux morts de Saint-Léons, avec le public, mais sans la participation des écoliers.



Cérémonie du 20 mars à Vezins

Le 19 mars 2022 sera le 60^{ème} anniversaire du « cessez-le-feu » en Algérie. Un hommage tout particulier sera rendu aux 30 000 « Morts pour la France » en Afrique du Nord. Pour marquer cette date, une cérémonie aura lieu au Mémorial de La Primaube et le lendemain à Saint-Léons.

Mémorial des Pins de Vinhac Samedi 21 août 2021

Les autorités civiles et militaires et la population, venue nombreuse, ont rendu hommage aux seize civils et aux neuf maquisards, fusillés ou tombés au combat, au cours du mois d'août 1944 sur la RD 911.

Au cours de cette cérémonie, quatre participants ont été décorés : Claude Juillaguet et Jean Terradou ont reçu la médaille militaire des mains de Bernard Maury, Gaston Chaudard, l'insigne de porte-drapeau de 20 ans et André Tourrette, l'insigne de porte-drapeau de 5 ans, par Arnaud Viala président du Département;



Stèle du Baraquet Samedi 13 novembre

La nouvelle stèle située au lieudit Le Baraquet, en bordure de la D 911, a été inaugurée en présence d'Arnaud Viala, président du Département, des élus de l'ex-canton de Vezins, des porte-drapeaux, des membres de la famille Juillaguet et des voisins.

Visible de la route, la nouvelle plaque fixée sur la stèle, est là pour rappeler et ne pas oublier les deux victimes du Baraquet, ainsi que tous les civils massacrés sur la terre du Lévézou en août 1944.



- à la résidence

Les résidents ont eu le plaisir de partager la repas de fin de Noël avec Daniel Ayrinhac, maire de la commune, Marie-France Seillier, de la Commission sociale et les animatrices. Ce fut un plaisir de se retrouver le 20 décembre pour ce moment convivial autour d'un beau repas préparé par les bonnes cuisinières de la cantine qui ont été chaleureusement remerciées.



- avec les Aînés



L'Association Familles Rurales Vezins, Saint-Laurent, Saint-Léons et les Centres communaux d'action sociale de Vezins, de Saint-Léons

et de Saint-Laurent, ont organisé la préparation et la distribution des colis de Noël

Un très bon accueil a été réservé aux personnes qui sont allées porter les colis au domicile des aînés.

- à l'A.D.M.R.

Même s'il y a eu une baisse du nombre d'heures d'activité en 2020 par rapport à celui de 2019 en raison des contraintes sanitaires liées au covid, l'ADMR a remis un petit cadeau aux bénéficiaires de ses prestations et les salariées pourront se faire plaisir avec un chèque-cadeau à faire valoir chez un commerçant local.



Le rendez-vous est fixé au VENDREDI 21 JANVIER 2022 à 20h30

à l'Espace vézinois avec le concert du groupe CHANSON D'OCCASION. Ce trio de chanteurs nous embarquera vers la *nec plus ultra* des années 1980 et 1990, mais aussi vers les plus grands tubes entre les sixties et les années 2000.

Nul doute que ces airs vous rendront nostalgiques et rappelleront de bons souvenirs aux plus anciens.

Les plus jeunes ne seront pas oubliés car, avec la malice et l'humour qui les caractérisent, Matthias, Emmanel et François, s'autoriseront quelques touches d'electro-swing un brin kitsch mais toujours classe!

Apprêtez-vous, avec le nouveau spectacle de CHANSON D'OCCASION, à passer une bonne soirée !

Une réflexion est conduite au niveau de la communauté des communes de Pareloup-Monts du Lévézou afin d'élaborer une Convention territoriale globale (CTG), en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de l'Aveyron (CAF) et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels

L'objectif de cette nouvelle procédure est, pour la CAF, de mettre en valeur l'action de la branche Famille sur un territoire plus globale qu'un CEJ (Contrat enfance jeunesse), une plus grande lisibilité de ses actions de soutien auprès des associations et des communes.

La CTG a vocation à devenir le socle de toute relation contractuelle entre les collectivités locales et la CAF. C'est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire sur une durée maximale de 5 ans.

Une première réunion a eu lieu à Pont de Salars le 13 décembre 2021 animée par un prestataire extérieur - le CREDOC¹ - chargé de mener à bien la démarche. Des élus des communes, des responsables des services et des animateurs du territoire ont dressé l'état de la situation, les besoins et les difficultés rencontrées pour mettre en place, maintenir ou supprimer certaines prestations.

Des pistes de réflexion ont déjà été dégagées pour entreprendre des actions au près des jeunes entre 12 et 17 ans. Mais rien sans eux et sans vous. Vous serez donc associés de différentes manières par des consultations (enquêtes par questionnaire et « forums » habitants).



réflexion dégagées pour entreprendre des actions au près des jeunes entre 12 et 17 ans. Mais rien sans eux et sans vous.

Vous serez donc associés de différentes manières par des consultations (enquêtes par questionnaire et « forums » habitants).

Nous comptons sur vous pour répondre favorablement aux sollicitations qui permettront un « mieux vivre ensemble ».

¹ CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Naissances

ALRIC Gabriel, le 8 juin 2021
 ALRIC Margaux, le 8 juin 2021
 ALRIC Zoé, le 8 juin 2021
 BALARD Victoire, le 5 août 2021
 ANDRIEU Annelise, le 9 septembre 2021



Mariages

GENIN Olivier et JEAN Elisabeth, le 27 mars 2021
 ALAUX Mathieu et GAVALDA Carine, le 3 juillet 2021



Décès

BOUDET Raymonde née POMMEPUY, le 18 février 2021
 TOURETTE Odile née VERDIER, le 8 mars 2021
 BLANC Fernande née AYRINHAC, le 15 mars 2021
 AYRIHNAC Jean-Marie, le 8 avril 2021
 BONNATERRE Isabelle née CARRIERE, le 23 avril 2021
 SIGAUD Victor, le 23 août 2021



Sommaire

1. Le mot du maire	p. 1
2. Bienvenue à France Services	p. 2
3. Réfection du bâtiment de la mairie	p. 2
4. Travaux d'entretien des routes et chemins	p. 3
5. Entretien des cimetières	p. 3
6. Distribution des sacs poubelles	p. 3
7. Travaux sur les églises	p. 4
8. Vezins : un avenir solaire	p. 4
9. L'école, c'est parti et bien parti	p. 5
10. Commémorations	p. 6
11. On fête Noël	p. 7
12. Aller vers les jeunes	p. 7
13. On va chanter à Vezins	p. 7
14. Etat civil	p. 8

MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU

3, route du Claux
 12780 VEZINS de LEVEZOU
 Tél. : 05 65 61 87 09
 mairie@vezinsdelevevou.fr
 www.vezins-de-levezou.fr

Secrétariat ouvert :

lundi : 8h30 - 17h30 en continu
 mardi : 8h30 - 12h30
 mercredi : 9h00 - 12h00
 jeudi : 8h30 - 17h30 en continu
 vendredi : 8h30 - 12h30

